

RÈGLES & RÈGLEMENTS

2022

Concours Inter-Universitaire de Débat de La Haye



Corax Foundation

The Hague, Netherlands

1. Organisation du Concours.....	4
1.1 Documents.....	4
1.2 Organisation du Concours.....	4
1.3 Coordination	5
1.4 Les étudiants organisateurs.....	5
1.5 Soutiens et Sponsors.....	5
1.6 Lieu de la compétition	5
1.7 Langue officielle	5
1.8 Vie privée et protection des données.....	6
1.9 Comité de Supervision	6
2. Eligibilité, Enregistrement et Participation	7
2.1 Eligibilité.....	7
2.2 Membres de l'équipe.....	7
2.3 Sélection de l'équipe et nombre d'équipes participantes.....	8
3. Format du Concours.....	9
3.1 Général.....	9
3.2 Phase de groupe & Phase éliminatoire.....	9
3.3 Matches debout post-éliminatoires	9
3.4 Règle de la non-participation.....	10
3.5 Allocation des matchs et des sujets.....	10
3.6 Utilisation de documents.....	10
3.7 Format de Match	10
3.8 Le match de la finale	11
4. Evaluation & Scores	12
4.1 Critères d'évaluation.....	12
4.2 Formulaire de notation	12
4.3 Jury.....	12
4.4 Période pour évaluer	13
4.5 Sanctions.....	13
4.6 Cas de forfait pour un match	14
4.7 Désaccords and plaintes	14

4.8 Règles de courtoisie	15
4.9 Connaissance des règles présentes	15
5. Tours en ligne.....	16
5.1 Plateformes en ligne	16
5.2 Publicité des sessions.....	16
5.3 Difficultés techniques et problèmes de connexion	17
6. Récompenses	18
6.1 Récompenses	18
6.2 Le Trophée du meilleur orateur ou de la meilleure oratrice	18
6.3 Crédits académiques.....	18
6.4 Divers	18
7. Assistance.....	19
7.1 Communication.....	19
7.2 Coach ou mentor	19
7.3 Réseau de coaches.....	19
7.4 Licence interne.....	20
7.5 Atelier de Débat	20
7.6 Matches amicaux	20
7.7 Possibilité d’être publié (e)	20
8. Informations de contact.....	21

Préambule

Le Concours Inter-Universitaire de Débat de La Haye est une compétition organisée par la Fondation Corax (*Corax Foundation*) pour les équipes d'étudiants et étudiantes des universités participantes. Le Concours est un événement inspiré du tournoi anglophone organisé depuis 2015 à La Haye, aussi organisé depuis 2022 par la Fondation Corax. Le format initial du tournoi anglophone a été créé par Anna Maria Urbanova, Maria Clara Ayres Hernandez et Aurélien Lorange en 2015. Le Concours Inter-Universitaire de Débat de La Haye est soutenu officiellement par l'Institut Français et l'Ambassade de France aux Pays-Bas.

L'objectif principal du Concours est de stimuler l'intérêt des étudiants et développer leurs connaissances dans les domaines du droit, de la sciences politiques, les relations internationales et l'économie, tout en mettant en valeur leurs compétences en matière d'argumentation, et ainsi faciliter leur visibilité et le réseautage avec d'autres étudiants du monde entier, des employeurs et autres institutions académiques. Pendant le Concours, les étudiants montrent et améliorent leur compétence de communication orale, ainsi que leur sens de la compétition. Le but du Concours est de montrer les connaissances politico-juridico-économico-environnemento-sociétaux acquises pendant leurs études à toutes les personnes assistant aux matchs diffusés en ligne : employeurs et partenaires académiques potentiels (ainsi que les professeurs, amis et famille).

L'ambition à long terme du Concours est de devenir et rester une compétition francophone mondiale de très haute qualité ouverte à toutes les institutions d'éducation supérieure du monde, avec une phase pour le groupe mondial de 32 universités et des tours qualificatifs régionaux ou par zone géographique pour donner accès à des universités supplémentaires qui souhaiteraient y accéder chaque année. Ce Concours voudrait aussi aider au marketing, aux discussions pour de nouveaux partenariats entre institutions pour la recherche, les échanges, les événements et tout élément d'internationalisation et de coopération entre les universités participantes.

Le Concours Inter-Universitaire commence en mars et se termine en juin de chaque année. Il est précédé de compétitions ou de sélections internes propres à chaque institution qui souhaite y participer. Les institutions sont libres de choisir le mode de sélection de l'équipe d'étudiants représentant leur institution, nommée pour le Concours Inter-Universitaire.

1. Organisation du Concours

Ces règles et règlements sont applicables pour 1ere édition du Concours Inter-Universitaire de Débat de La Haye. Les règles et règlements sont revus chaque année et peuvent être soumis à des changements lors des éditions suivantes. Il est recommandé à tous les participants de se familiariser avec la version actuelle de cette édition comme texte de référence.

1.1 Documents

Tous les documents créés par les fondateurs du Concours pour le Concours, incluant et non limités aux Règles et règlements appartiennent à la Fondation Corax. Ces documents ne doivent pas être reproduits pour d'autres buts que de participer ou d'organiser le Concours, sans le consentement exprime clair et écrit des directeurs. En outre, tout le contenu numérique et les écrits potentiels soumis deviennent la propriété de la Fondation Corax et peut être republiés qu'avec le consentement clairement exprime de la fondation.

1.2 Organisation du Concours

Le Concours est une compétition annuelle commençant en mars et se terminant en juin de chaque année. Chaque édition est précédée de compétitions ou autres formes de sélections internes dans chaque institution enregistrée pour participer. Les institutions sont libres de choisir la méthode de sélection pour l'équipe représentant leur institution. Elles sont aussi libres de demander une licence pour un concours interne.

La coordination et l'organisation du Concours est sous la responsabilité de la Fondation Corax. L'organisation du Concours est faite par l'équipe organisatrice, qui a le mandat pour la gestion et la promotion du Concours au niveau inter-universitaire, avec l'aide de partenaires de la Fondation. La direction de la fondation ainsi que les volontaires nommés par la fondation forment l'équipe organisatrice.

En 2022, le Concours peut avoir deux phases :

- Interne (peut être avec une licence) concours dans le but de sélectionner l'équipe représentante.
- Le Concours inter-universitaire, (avec une phase de groupe et une phase éliminatoire).

A propos de la phase interne propre à chaque institution, il est conseillé qu'une plateforme en ligne, ou une candidature formelle remplie par les étudiants enregistrés dans l'institution (université ou école d'éducation supérieure) pendant l'année académique de l'édition du Concours, est soumise à un ou plusieurs membres de la Faculté, avec approbation de l'institution, par les candidats, pour être éligible à la sélection interne du Concours. Un membre soumet la candidature pour toute l'équipe, listant les noms des membres de l'équipe et l'année d'étude dans laquelle ou lesquelles les membres sont enregistrés. Dans le cas d'une candidature incomplète, l'équipe n'est pas autorisée à participer.

La sélection interne peut être assistée par la Fondation Corax, par demande de l'université participante.

1.3 Coordination

La coordination et l'organisation du Concours est de la responsabilité de la Fondation Corax. La Fondation Corax a délégué la direction du Concours aux directeurs en charge et à l'équipe organisatrice dont ils sont membres. L'équipe organisatrice comprend des volontaires (professionnels et étudiants) et possède le mandat pour la gestion et la promotion du Concours au niveau inter-universitaire avec l'aide des partenaires de la fondation.

Les directeurs du Concours sont :

- Aurélien Lorange
- Anna Maria Urbanova

1.4 Les étudiants organisateurs

Les étudiants organisateurs ont un statut de volontaire et de stagiaire, ce qui dépend du recrutement. Ils sont recrutés par appel à candidature de la Fondation Corax sur le site de la Fondation ou LinkedIn.

S'ils sont étudiants dans les universités participantes, après avoir participé à 2 éditions successives du Concours, l'étudiant organisateur peut envoyer une candidature pour devenir membre du Comité de Supervision, remplaçant un autre membre.

1.5 Soutiens et Sponsors

Le Concours est organisateur avec le soutien de professionnels, membres de facultés et étudiants organisateurs.

La liste des sponsors du Concours est disponible sur le site officiel de la Fondation Corax.

1.6 Lieu de la compétition

Pour les besoins du Concours, les plateformes Cisco WebEx ou Zoom sont utilisées pendant les tours.

S'il y a capacité d'organiser la finale à La Haye et les demi-finales à Lille en présentiel, les organisateurs parleront avec les équipes à l'avance de cette possibilité.

1.7 Langue officielle

La langue officielle du concours est le français. Tous les documents, toutes les communications et tous les éléments de communication doivent être produits et présentés en français. Une traduction en langue anglaise peut être ajoutée à la communication en français si nécessaire. Le Concours consiste en des débats oraux uniquement.

1.8 Vie privée et protection des données

Le Concours est un évènement à vertu éducative d'une durée de 4 mois, couvrant plusieurs fuseaux horaires de manière virtuelle. Pour ce besoin certaines informations personnelles sont demandées.

La politique de protection des données est disponible sur le site officiel de la Fondation Corax.

Veuillez contacter l'équipe organisatrice si vous avez des questions ou des remarques par le formulaire disponible sur le site officiel de la Fondation Corax.

1.9 Comité de Supervision

Le Comité de Supervision s'occupe de l'intégrité continue de l'organisation du Concours, de la qualité des thèmes, des contestations possibles et propose un conseil en relation avec la croissance du Concours. Les décisions du Comité de Supervision n'ont pas de portée obligatoire, à l'exception d'une situation expliquée un peu plus loin dans ce document.

Le comité de supervision du Concours Inter-Universitaire de Débat de La Haye est composé de représentants des universités qui ont participé déjà une fois au concours et des organisateurs qui ont déjà participé au moins deux fois à l'organisation du concours. Les membres ne peuvent pas être des étudiants enregistrés dans l'une des équipes participantes au concours. En revanche, ils ou elles peuvent être des anciens étudiants des universités participantes.

Les membres du comité de supervision invitent les universités participantes après une première participation à proposer le nom d'une personne qui devient membre du comité. Les membres du comité de supervision peuvent inviter les personnes ayant déjà organisé deux éditions du Concours, si le nombre des membres l'autorise, à devenir membre du comité.

Le nombre maximum des membres au comité est limité à 12 membres.

Lors de la 1^{ère} année (2022), le comité est composé d'un représentant nommé par la Fondation Corax (chef(fe) du Comité de Supervision) et d'un représentant de l'Institut Français des Pays-Bas.

Les membres du Comité de Supervision pour l'édition 2023 seront choisis après le mois de juin 2022 parmi les personnes nommées par le ou la chef(fe) du comité. Afin d'assurer une croissance contrôlée de la compétition et de l'uniformité entre chaque édition du Concours, il est dans l'intérêt de la Fondation Corax et des fondateurs du Concours, que le ou la chef(fe) de comité soit nommé(e) par la Fondation Corax.

Chaque décision au comité de supervision requiert un minimum de 60% des votes de tous les membres du comité présents au vote. Le ou la chef(fe) du comité de supervision possède un pouvoir de veto décisionnel.

Les membres du comité auront la charge de discuter le nouvel agenda et le format du concours si le nombre d'universités participantes dépasse 32 universités. Cela permettra de se transformer progressivement en un format de concours incorporant des tours qualificatifs régionaux.

2. Eligibilité, Enregistrement et Participation

2.1 Eligibilité

Tous les étudiants, qui satisfont les critères suivants, sont éligibles pour participer et s'enregistrer avant la date butoir annoncée par les organisateurs du Concours.

Toutes les équipes enregistrées seront éligibles à participer au Concours de l'édition 2022, à la condition de provenir des institutions enregistrées parmi les 32 places disponibles.

Afin d'être éligible à participer au Concours, chaque institution participante doit :

- Soumettre le 1^{er} formulaire d'enregistrement, enregistrant formellement l'université comme participante au Concours de l'édition 2022 et ainsi réservant une place pour son équipe
- Soumettre le 2^e formulaire d'enregistrement, nommant formellement les étudiants (minimum 2, maximum 3) pour représenter l'institution au Concours.

Pour le Concours chaque institution participante notifie la Fondation Corax et l'équipe organisatrice du Concours au plus tard le 15 janvier de chaque année, les noms des étudiants qui sont membres de l'équipe représentant l'institution lors du Concours Inter-Universitaire. La Fondation Corax publiera, avant le début du Concours, la liste complète des étudiants participants de toutes les institutions sur les réseaux sociaux.

(pour les institutions situées dans l'hémisphère sud, à cause de leur calendrier académique très différent des institutions de l'hémisphère nord, la date limite pour soumettre les noms des étudiants représentant ces institutions est le 15 février)

Toute institution peut nommer qu'une seule équipe, quel que soit le nombre de facultés ou de départements. Le nombre d'équipes participantes correspond au nombre d'institutions participantes. Il peut y avoir une exemption dans le cas d'une confirmation écrite des directeurs du Concours.

Toutes les étapes de l'enregistrement doivent être complétées sous peine d'impossibilité de participer au Concours. À la suite de l'enregistrement complet, l'équipe organisatrice publiera, avant le début du Concours, la liste complète des universités participantes sur les réseaux sociaux et sur le site officiel de la Fondation Corax.

2.2 Membres de l'équipe

Tous les étudiants, qui remplissent les critères suivants, sont éligible à participer et être nommes par l'institution participante avant la date limite annoncée par les organisateurs du Concours :

- Les étudiants doivent être enregistrés comme étudiants de l'université représentée pendant la participation au Concours Inter-Universitaire (les anciens étudiants et anciens participants au concours inter-universitaires ne sont pas acceptés, mais peuvent être coach de l'équipe)
- Les organisateurs du Concours ne peuvent être participants au Concours.

Il n'est possible de participer qu'à une seule édition du Concours Inter-Universitaire pour un étudiant. Si un étudiant a déjà participé à une édition du concours, il est possible de l'inviter à devenir coach de la nouvelle équipe ou d'une autre équipe participant au concours.

2.3 Sélection de l'équipe et nombre d'équipes participantes

Chaque institution participante est libre de choisir la méthode de sélection interne dont le résultat est une équipe de 2 à 3 étudiants éligibles à participer au Concours.

Les équipes doivent être composées de minimum deux et maximum trois étudiants. Dans le cas de deux membres, un membre sera responsable de deux rôles pendant le débat. La délégation des rôles au sein de l'équipe est laissée à la discrétion des équipes.

3. Format du Concours

3.1 Général

A cause de la situation épidémiologique, la quasi-totalité des matchs ont lieu en ligne par vidéo conférence. Tous les matchs officiels sont diffusés en ligne et publiés. Les participants sont aussi informés à l'avance de cet aspect.

Chaque jour de match se tient au moins 14 jours après le précédent. La raison est de donner suffisamment de temps disponible pour l'annonce des résultats du jour de match précédent et d'informer les équipes du sujet du match suivant. Les sujets sont annoncés minimum 10 jours calendaires avant chaque match. Un tableau des scores mis-à-jour sera publié pour toutes les universités et le public après chaque tour complet avec tous les résultats (qui peut être partagé sur les réseaux sociaux, sites et intranet).

Des matchs de classements après élimination peuvent être proposés et organisés par l'équipe organisatrice en plus de la Finale et du Match pour la troisième place.

3.2 Phase de groupe & Phase éliminatoire

Le Concours Inter-Universitaire comprend la phase de groupe et la phase éliminatoire.

Lors de la phase de groupe, chaque match gagné est récompensé par 3 points. Chaque match avec un score d'égalité est récompensé d'1 point pour chaque équipe. Chaque match perdu est récompensé par 0 point. Seules les deux meilleures équipes peuvent passer au prochain tour après la phase de groupe. Les équipes avec un score total égal, afin de déterminer quelle équipe passe au tour suivant, voici les éléments à prendre en compte successivement :

- Le plus grand nombre de points ;
- S'il y a une égalité, le score total le plus élevé de chaque équipe pour tous les matchs joués dans le groupe, accumulation de tous les scores donnés par chaque juge à chaque match ;
- S'il y a encore une égalité, le vainqueur de chaque match direct qui a eu lieu entre les équipes qui ont une égalité pendant la phase de groupe, c'est-à-dire uniquement les matchs entre les équipes concernées par l'égalité ;
- S'il y a encore une égalité, les organisateurs tirent au sort entre les deux équipes sont en parfaite égalité.

Après les 3 ou 4 tours de match dans le groupe (en fonction du nombre d'équipes dans le groupe), les équipes qualifiées passent à la phase d'éliminatoire. A partir de cette phase, aux 1/8 de finale, l'équipe ayant le score le plus élevé d'un match passe au tour suivant.

3.3 Matchs de classement après élimination

Des matchs de classement après élimination peuvent être proposés et organisés par l'équipe organisatrice du Concours en addition du match de la finale et du match pour la 3^e place.

3.4 Règle de la non-participation

Règle de la non-participation annoncée avant un match : Si une équipe décide de ne plus participer à la compétition et informe les organisateurs minimum une semaine avant le match en phase éliminatoire, il sera possible aux organisateurs de proposer à l'équipe qui a été vaincue au tour suivant pour la qualification, par l'équipe qui se retire, de participer à la suite du concours, a la place de cette même équipe.

Dans le cas où une équipe se retire du Concours, l'autre équipe :

- Recevra le score moyen des scores des match précédents si une réorganisation des matchs est impossible (dans la phase de groupe), où
- Passera directement au prochain tour (lors la phase éliminatoire).

Dans le cas où une équipe se retire d'un match, cette équipe reçoit 0 point et l'autre équipe :

- Recevra le score moyen des autres matchs qui ont eu lieu (dans la phase de groupe), où
- Passera directement au prochain tour (lors de la phase éliminatoire).

3.5 Allocation des matchs et des sujets

Lors du concours, suivant le format de match mentionné dans ce document et dépendant du nombre d'universités participantes, l'allocation des universités dans des groupes pour la phase de groupe a lieu par tirage au sort et est générée par une application de génération de résultats au hasard ou par une personne ne travaillant pas ou n'étant affiliée à aucune des universités participantes. L'attribution des sujets se fait aussi par tirage au sort. L'ordre des matchs est basé sur l'allocation des groupes. La table des matchs du concours, les thèmes généraux du concours et les dates deux matchs sont communiquées en mi-février (les dates et les heures de matchs sont discutées avec chaque équipe avant de devenir définitives).

3.6 Utilisation de documents

Chaque équipe a une totale liberté d'utiliser les documents de leur choix pendant la préparation des matchs du concours.

Pendant les matchs, seuls les supports non-électroniques sont autorisés à l'utilisation pour les membres de l'équipe participante. La lecture sur l'écran de l'ordinateur ou de la tablette est autorisée mais peut être sanctionnée d'une pénalité de 5 points par chacun des juges d'un match pour l'équipe.

3.7 Format de Match

Chaque équipe possède un total de 10 minutes de temps de parole, avec un temps imparti pour chacune des 4 postes de parole. Les équipes sont libres de décider des intervenants.

Chaque équipe peut utiliser un maximum de 4 minutes pour la déclaration d'ouverture. A la suite des deux déclarations d'ouverture, le débat (contradictoire) du match peut débuter avec 6 minutes additionnelles allouées à chaque équipe pendant le débat.

- La première intervention de chaque équipe dure 2 minutes pour la première réplique.
- La deuxième intervention de chaque équipe dure 2 minutes pour la deuxième réplique.
- La troisième intervention de chaque équipe dure 2 minutes pour résumer et conclure l'argumentation de l'équipe. Il n'est pas autorisé d'introduire de nouvelles questions ou arguments lors de cette troisième intervention.

	Déclaration d'ouverture	Répliques		Conclusion
Equipe A	L'équipe a 4 minutes pour une déclaration en faveur de l'affirmation	Le 1 ^{er} intervenant a 2 minutes pour présenter l'argument en réplique	Le 2 ^e intervenant a 2 minutes pour répliquer et présenter de nouveaux points	Le 3 ^e intervenant a 2 minutes pour répliquer et pour résumer les arguments
Equipe B	L'équipe a 4 minutes pour une déclaration contre l'affirmation	Le 1 ^{er} intervenant a 2 minutes pour présenter l'argument en réplique	Le 2 ^e intervenant a 2 minutes pour répliquer et présenter de nouveaux points	Le 3 ^e intervenant a 2 minutes pour répliquer et pour résumer les arguments

3.8 Le match de la finale

Les juges du match final sont des experts externes (qui peuvent être des experts du sujet). Les juges ne peuvent travailler ou être affiliés à aucune des universités participantes à la finale.

Les juges votent pour le Meilleur Orateur de la finale parmi les équipes participantes à ce dernier match. L'étudiant avec le plus grand nombre de votes est déclaré Meilleur Orateur du concours.

Si le contexte ne permet pas que la finale (et les demi-finales) se passent en présentiel, cette partie du Concours aura lieu en ligne. Si les conditions d'organisation du match avec la présence des équipes finalistes est satisfaisante, le match de la finale pourra se passer à La Haye, aux Pays-Bas.

4. Evaluation & Scores

4.1 Critères d'évaluation

Plusieurs éléments seront considérés pour l'appréciation de la performance de chaque match, parmi ceux-ci : l'éloquence, la précision des connaissances (les faits, les dates, les données et les théories), la persuasion, réponses aux questions, la présentation, la présence et le comportement.

Les matchs sont organisés pour évaluer l'argumentation orale de chaque équipe mais aussi leur créativité et l'anticipation des arguments de l'équipe adverse.

Les candidats doivent se rappeler que le concours est une compétition de débat. Pour cette raison, une argumentation parfaite ne veut pas signifier une bonne performance si elle n'a pas été bien présentée. De la même manière, l'éloquence basée sur des arguments faibles ne peut pas constituer une bonne performance.

Lire pendant la prise de parole est autorisé mais une pénalité de points dans le formulaire de notation des juges peut avoir lieu. La lecture peut être remarquée et indiquée oralement par les organisateurs ou par écrit comme avertissement, afin que les juges en prennent compte. La déduction pour lecture est décidée à la discrétion des juges.

4.2 Formulaire de notation

Afin de comparer les résultats entre les matchs et pendant tout le concours, un système d'évaluation et de notation est établi pour évaluer les équipes pendant chaque match. Ce système est basé sur un formulaire de notation.

Le score total maximum pour chaque équipe est de 300 points, 100 points maximum par chacun des trois juges. Les scores déterminent l'équipe vainqueur de chaque match pour donner suite à l'addition des scores donnés par chaque juge d'un match. Les scores attribués par les juges peuvent servir à la détermination des meilleures équipes à la fin de la phase de groupe dans la situation d'une égalité entre deux équipes ayant le même nombre de points au classement.

Pendant la Finale et le Match pour la 3^e place, le nombre de juges peut augmenter à un nombre impair de juges (par exemple, 7, 9 ou 11). Par conséquent, pour ces deux matchs, le score maximum de chaque équipe dépend du nombre de juges.

4.3 Jury

Le jury de chaque match peut être composé de professionnels d'une université (professeurs, maîtres de conférences), d'étudiants doctorants et de professionnels externes dans le réseau des facultés des universités participantes. Pour un match, les juges ne peuvent pas provenir des universités des équipes participantes au match et ne peuvent pas avoir de d'affiliation passée avec celles-ci. Ces juges ne peuvent avoir la nationalité du pays où se trouvent les universités des équipes à un match.

Les juges ne peuvent juger un match s'ils possèdent la nationalité d'un pays dont les institutions représentées par les équipes proviennent.

Le jury d'un match a minimum 3 membres. Les membres peuvent être choisis et contactés par les organisateurs du concours. Les critères pour évaluer la performance des équipes pendant le match par les membres du jury sont ceux listés dans le formulaire de notation.

Les critères d'évaluation des performances des équipes pendant un match, par les membres du jury sont celles listées dans le formulaire de notation.

4.4 Période pour évaluer

Comme souvent les membres du jury et les équipes participantes sont sur des fuseaux horaires différents les juges ont 2 jours de travail pour soumettre les formulaires de notation remplis après que le match a eu lieu.

4.5 Sanctions

Les équipes dont les membres enfreignent ces règles et règlements, ou qui ont lors du Concours un comportement inapproprié (dans les communications avec les organisateurs, pendant les événements accompagnants, ou pendant les matchs) peuvent être disqualifiés. Ces équipes recevront un avertissement écrit les invitant à corriger leurs actions avant que la disqualification devienne effective.

Les équipes participantes dont les membres, dans l'opinion du Comité de Supervision ou de l'équipe organisatrice, agit de la manière amenant à leur faire perdre ou au Concours une bonne réputation, peut être disqualifiée. Ces équipes recevront un avertissement écrit les invitant à corriger leurs actions avant que la disqualification devienne effective.

4.6 Cas de forfait pour un match

Ne pas se présenter à un match ou ne pas arriver à temps (maximum 15 minutes après que l'hôte a annoncé le début du match) peut résulter à un forfait. L'équipe qui est déclarée forfait peut demander une exemption et que le match soit reprogrammé. Si la raison est considérée comme valide par l'équipe organisatrice, le match peut être reprogrammé à une date ultérieure. Dans ce cas, l'équipe déclarée forfait peut avoir à se conformer à la disponibilité de l'autre équipe qui était présente.

Au moins deux membres de chaque équipe doivent être présents afin qu'un match ait lieu, afin de ne pas déclarer la défaite sans deux ou plus membres présents et la victoire pour l'équipe avec au moins deux membres.

S'il y a une justification raisonnable présentée à l'équipe organisatrice, l'équipe en question peut être excusée d'être absente du match sans lui coûter sa place pour le reste du Concours. Cette justification doit être présentée au moins 4 jours avant le match.

Toute équipe qui gagne un match sans avoir joué le match dans la phase de groupe, obtient le score sur 300 points pour ce match, égal au score moyen de tous les matchs joués par l'équipe dans la phase de groupe.

L'équipe qui perd le match sans avoir participé reçoit zéro point. Toute équipe qui refuse d'avoir un match avec une autre équipe pour des raisons extra sportives est disqualifiée de la compétition. Le Concours est une compétition où tout le monde accepte de rencontrer et de parler avec chacun. C'est aussi une compétition qui promeut l'amitié entre les étudiants de différentes parties du monde et entre les instituts de connaissance que sont les institutions d'enseignement supérieur. Elle offre aussi d'autres événements accompagnants le réseautage, c'est pourquoi les équipes doivent toujours être disposées à ce que le dialogue reste ouvert.

4.7 Désaccords and plaintes

Les juges ont pleine autorité, indépendance, souveraineté dans leurs décisions d'attribution de points pour chaque match. Toute plainte contre cette autorité pendant le Concours doit être écrite et envoyée avec des arguments objectifs, clairs et détaillés aux organisateurs et soumise par courriel (coraxfoundation@gmail.com).

La raison de cette procédure est d'informer les organisateurs de difficultés possibles pendant le Concours. Les organisateurs doivent alors notifier le Comité de Supervision. La décision prise par le Comité de Supervision sur un match peut changer uniquement à cause d'une injustice manifeste et exceptionnelle. Il n'y a pas d'exception à cela. Cette décision est finale.

Le Comité de Supervision peut décider, après une délibération avec les juges d'un match, d'autoriser le retour d'une équipe disqualifiée ou éliminée, si le nombre d'équipes participant au tour suivant de la compétition n'est pas suffisant.

4.8 Règles de courtoisie

Le Concours est un évènement où le fair-play est l'esprit général. La collaboration, la discussion, l'entraide dans une équipe doit prévaloir pour les participants et dans la communication entre les équipes, les organisateurs, le Comité de Supervision et avec les juges.

4.9 Connaissance des règles présentes

Participer au Concours inclut l'acceptation complète des règles présentes, le cadre et le développement de l'organisation du Concours.

En entrant dans le Concours, tous les participants donnent leur consentement aux règles contenues dans ce document et à l'autorité de l'équipe organisatrice et que le Comité de Supervision change les règles là où c'est nécessaire pour maintenir l'esprit et la continuité du Concours.

Les participants ont été informés à l'avance que des enregistrements visuels auront lieu pendant le Concours comme partie intégrale du Concours et en participant ils réaffirment leur compréhension que les photos, vidéos, informations et enregistrements des matchs seront collectés pendant le Concours et que ces images et informations peuvent être utilisées par les organisateurs, institutions participantes, et partenaires de l'organisation de la compétition pour des besoins de marketing, d'information publique et d'invitation. Les étudiants participants peuvent demander que leurs noms soient enlevés des enregistrements.

Les organisateurs ont le droit de mentionner les noms des participants du Concours et les documents créés pendant, et/ou en relation avec le Concours (que cela soit les matchs de débat ou les articles) sans donner droit à rémunération ou autre bénéfice pour les étudiants ou leurs universités.

En participant au Concours, les étudiants participants comprennent et consentent à ce que leur travail peut être réutilisé en partie ou totalement uniquement pour la promotion de la compétition. Leurs noms et date de match mais aussi l'affiliation à leur institution peut être mentionnée avec le texte dans toute utilisation. Les participants peuvent demander à ce que leur nom et année d'étude soient supprimés de ces documents.

5. Tours en ligne

5.1 Plateformes en ligne

Le concours est une compétition en ligne dans son organisation avec la possibilité d'avoir certains matchs finaux en personne si les conditions d'organisation les rendent possible. Tous les matchs sont diffusés et enregistrés en ligne pour le marketing et les besoins d'information et d'invitation.

Les plateformes en ligne pour la participation active des équipes sont WebEx, Zoom, Skype par ordre de préférence. Les autres plateformes comme Teams, Google Meets ou similaire peuvent être considérées. Le critère de choix pour une plateforme plutôt qu'une autre est la qualité de l'image et du son pendant l'utilisation de la plateforme, l'accès avec une invitation par courriel ou par un lien avec un mot de passe, la stabilité technique pour la diffusion, l'enregistrement et la possibilité de diffuser le contenu sur YouTube (et quand applicable, sur Facebook Live ou Twitch).

Les organisateurs informent toutes les universités participantes de la plateforme ou les plateformes de l'édition de chaque année. Cette notification doit être faite avant le 1er mars.

La plateforme de diffusion en ligne et d'enregistrement est YouTube Live avec la possibilité de considérer des plateformes similaires comme Facebook Live ou Twitch.

5.2 Publicité des sessions

Tous les matchs du concours sont diffusés et enregistrés sur YouTube. Les matchs sont publics et peuvent être visionnés par les universités participantes, les étudiants et les institutions partenaires de celles-ci. Ils peuvent être utilisés pour les besoins de publicité des universités participantes.

Les organisateurs peuvent décider qu'un match ne soit pas diffusé publiquement, avec une justification adéquate approuvée par le comité de supervision, qui pourrait être basé sur des problèmes techniques (comme des problèmes de connexion Internet).

Les annonces par les organisateurs peuvent être faites pour inviter les étudiants, juges, membres de faculté, organisations partenaires, invités et public général, pour visionner les matchs. Les annonces peuvent être relayées par les facultés des universités participantes sur leur propre intranet, leurs comptes de réseaux sociaux, sites internet, et instruments similaires de marketing et communication.

Le public visionnant le match n'a pas la possibilité d'exprimer leur opinion directement aux étudiants pendant le match et d'aucune manière d'influencer le résultat du match.

5.3 Difficultés techniques et problèmes de connexion

Après le début du Concours, et une fois encore avant le début du match, les équipes participants vont être informés à temps du processus du match en ligne, les nécessités techniques et les meilleures pratiques. Alors que la durée du match est de 30 minutes, il est recommandé que tous les participants réservent 60 minutes pour la vérification technique et les potentiels problèmes de connectivité.

Dans le cas où une équipe subit des problèmes techniques avant le début du match, ils doivent informer l'équipe organisatrice immédiatement du problème et du temps estimé que cela peut prendre pour résoudre le problème.

Lorsqu'un problème technique survient pendant une session de match, l'hôte utilise son pouvoir de décision pour sur la marche à suivre. Cela peut résulter à reporter le match à une date ultérieure ou le même jour.

Les équipes sont responsables d'assurer qu'elles ont accès aux logiciels et aux appareils connectés, incluant une connexion internet stable, qui leur permet de participer au Concours.

6. Récompenses

6.1 Récompenses

Les étudiants participants au concours reçoivent un certificat de participation à l'édition, envoyé par courriel aux universités participantes.

- L'équipe finaliste du concours inter-universitaire reçoit le trophée de finaliste.
- L'équipe vainqueur du concours inter-universitaire reçoit le trophée de vainqueur du concours.
- Le meilleur orateur de la finale reçoit un trophée.

Des récompenses supplémentaires sont possibles, dépendant des sponsors du concours et des récompenses que les universités participantes souhaitent offrir si elles le souhaitent.

6.2 Le Trophée du meilleur orateur ou de la meilleure oratrice

Pendant le match de la finale, les juges choisissent par vote la meilleure oratrice ou le meilleur orateur, parmi les deux équipes finalistes. L'étudiant(e) qui reçoit la majorité des votes est déclaré meilleure oratrice ou meilleur orateur de la finale.

6.3 Crédits académiques

Ce n'est pas le rôle des organisateurs de décider si des crédits académiques doivent être attribués aux étudiants qui participent au concours inter-universitaire ou à la sélection interne. Cette décision appartient uniquement aux universités participantes.

6.4 Divers

Il est demandé aux équipes remportant un trophée de communiquer une adresse postale ou envoyer le trophée au moins une journée avant le match de la finale.

7. Assistance

7.1 Communication

Toutes les correspondances avec les participants et leur université sont faites par courriel avec les organisateurs. Des appels vidéo avec les universités sont aussi possibles. Le public général est informé par le biais d'annonces sur les réseaux sociaux, les sites internet et intranet avant et après les matchs.

Tous les matchs sont diffusés et enregistrés en ligne pour les besoins de marketing, information et invitation.

7.2 Coach ou mentor

Les équipes participantes au concours sont libres de recevoir l'aide de leur faculté pour la préparation de chaque match. Les ateliers et entraînements en rapport avec le cadre et les règles du concours peuvent être organisés et mis à disposition des universités participantes pour les étudiants lors de la sélection interne et avant le concours inter-universitaire. Pendant le concours inter-universitaire et pour la préparation des matchs, les équipes sont encouragées à demander conseil à leurs professeurs, maîtres de conférences, ou une expertise externe à la faculté.

Pour le concours inter-universitaire, il est conseillé que chaque équipe participante possède un coach ou mentor pour l'équipe représentante. Le coach peut coordonner l'aide reçue par les étudiants pendant le concours.

En revanche, pendant le match du concours inter-universitaire (et pendant les matchs amicaux s'ils ont lieu), les équipes ne peuvent pas communiquer avec une personne n'étant pas membre de l'équipe de 2 ou 3 étudiants.

7.3 Réseau de coaches

L'équipe organisatrice peut, en fonction de l'enregistrement à temps par une institution, proposer un coach potentiel de son réseau. Après l'introduction facilitée par l'équipe organisatrice, les équipes et le coach connectés sont ensuite responsables pour les communications et coordinations entre eux.

7.4 Licence interne

Si une institution le demande, l'équipe organisatrice peut approuver une licence pour une sélection interne officiellement reconnue, confirmant que la sélection interne choisie par l'institution participante pour choisir leur équipe est reconnue par la Fondation Corax est que les organisateurs en interne suivent le format officiel du Concours.

Comme la licence est le seul aspect payant du soutien fourni par l'équipe organisatrice, l'équipe organisatrice doit fournir le soutien organisationnel en donnant des thèmes pour la sélection interne qui correspond au besoin curriculaire de chaque institution, coordonner la programmation des matchs en fonction de l'agenda scolaire de l'institution et fournir les documents comme les formulaires d'évaluation, les commentaires sur les tours de matchs ou les manuels appropriés.

7.5 Atelier de Débat

Toutes les institutions participantes recevront une invitation à participer aux ateliers de débat avant le début du Concours. Ces ateliers sont programmés pour se passer au moins 1 mois avant le début officiel de la phase de groupe. Tous les participants recevront une notification de leur programmation.

7.6 Matchs amicaux

Toutes les institutions participantes auront la possibilité de participer à un match amical avant le début du Concours. Ces matchs sont programmés au moins 1 mois avant le début officiel des matchs de groupe. Tous les participants recevront une notification avec les dates possibles pour les matchs de débat.

Les matchs amicaux dépendent de la disponibilité d'au moins 2 équipes qui ont souhaité participer. Si des règles de participation s'y appliquent, les équipes qui souhaitent participer à ces matchs amicaux sont informées à l'avance.

7.7 Possibilité d'être publié (e)

Toutes les équipes participantes recevront la possibilité de soumettre pour publication un article en rapport avec le sujet de débat du match auquel elles ont participé à la suite de l'annonce des résultats du match. Toute soumission n'a aucun effet sur le résultat du match et est entièrement volontaire. S'il y a des conditions particulières à la publication, toutes les équipes seront informées en temps voulu.

8. Informations de contact

Toutes les communications a propos du Concours doivent être envoyées par courriel a l'équipe organisatrice à competitions@coraxfoundation.com.